



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Les chiffres clés de l'aide publique au développement (APD) des collectivités territoriales en 2021

Campagne de déclaration 2022 sur les données 2021

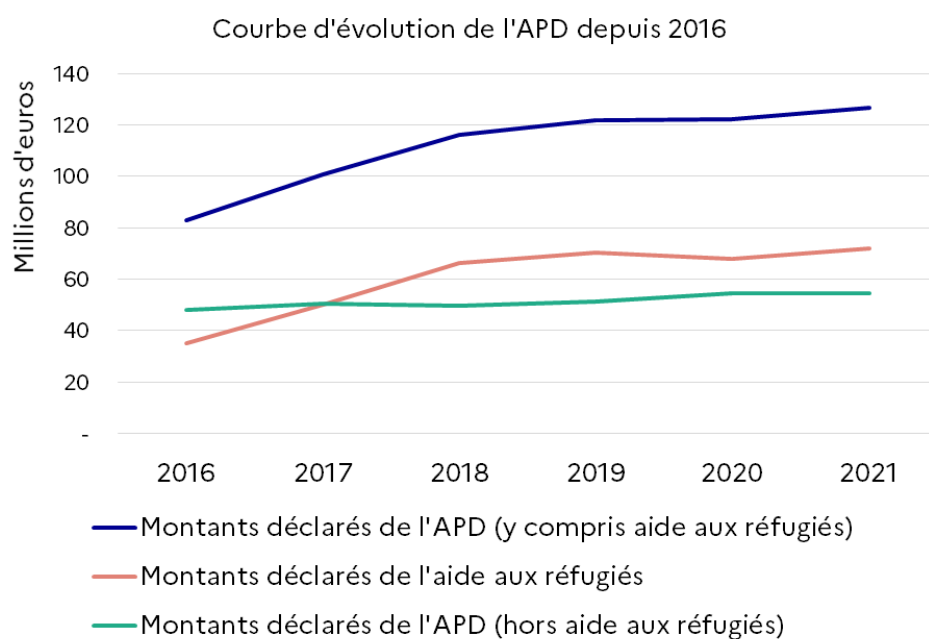


commission  
nationale de la  
coopération  
décentralisée

L'APD des collectivités territoriales françaises poursuit son ascension et s'établit en 2021 à 126,7 millions d'euros, soit 3,5% de plus qu'en 2020.

L'aide aux réfugiés en France a en particulier augmenté de 6% et atteint avec 72,3 millions d'euros, son plus haut niveau depuis qu'elle est comptabilisée dans l'APD (2016). La levée des restrictions sanitaires et la hausse de l'instabilité des pays suite à la pandémie peuvent expliquer la reprise des migrations.

**L'APD hors réfugiés se stabilise quant à elle à 54,4 millions d'euros**, il s'agit également de son **plus haut niveau depuis 2016**. Ce chiffre témoigne de la solidarité inchangée dont les collectivités territoriales font preuve directement à l'égard des pays de l'APD.



Les 5 principaux secteurs de l'APD des collectivités territoriales (hors aide aux réfugiés)



Eau et assainissement



Agriculture



Education et formation



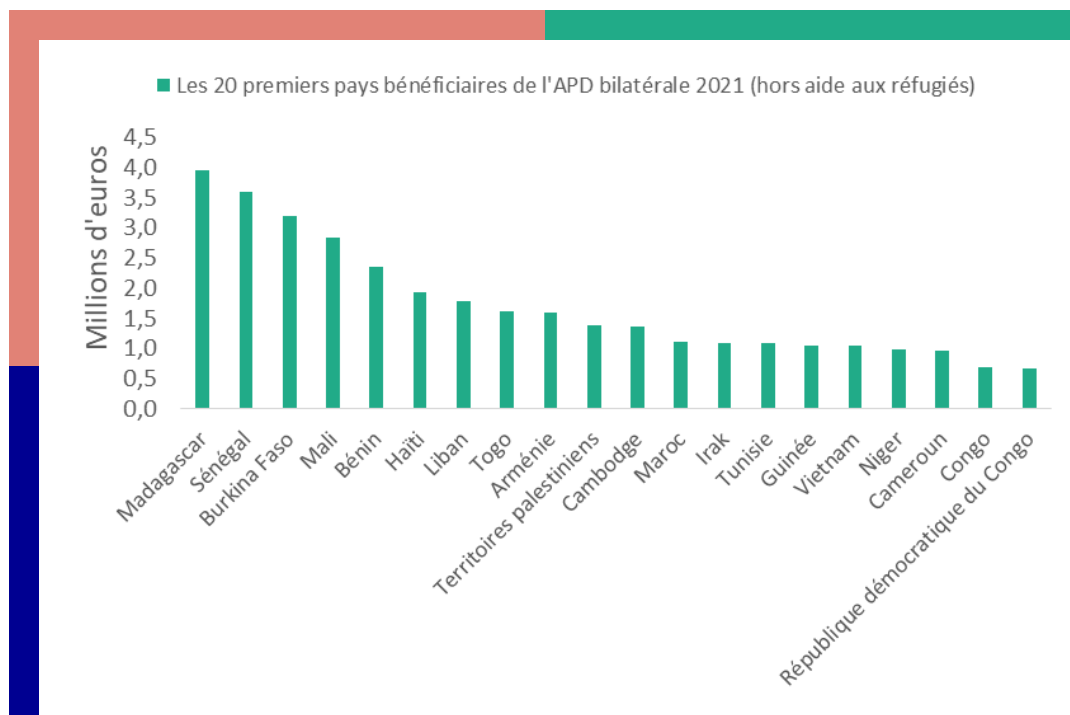
Gouvernement et société civile



Politique en matière de population, santé et fertilité

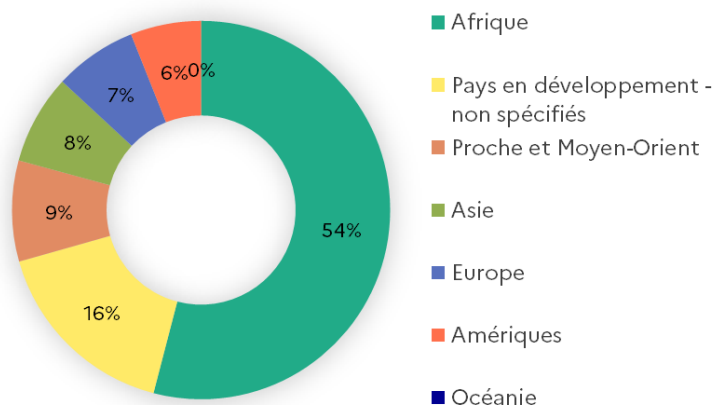
Ces 5 secteurs représentent plus de la moitié de l'APD hors aide aux réfugiés.

## Une aide dirigée en priorité vers les pays africains et les pays en situation de crise humanitaire



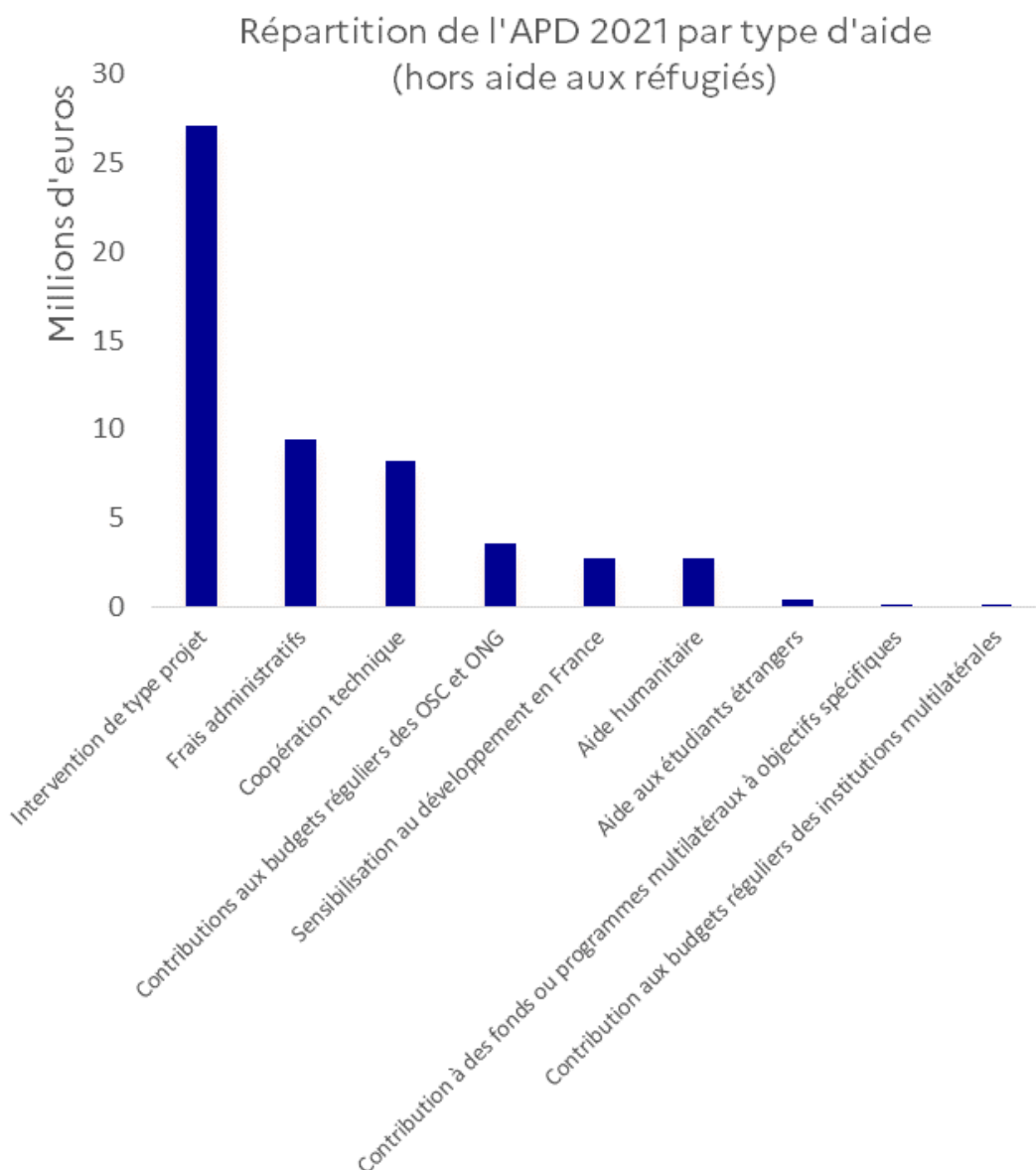
Un effort supplémentaire a été consenti en matière d'APD à destination de l'Irak (doublement) et de la Tunisie (+25%), signe que les collectivités n'ont pas été insensibles aux événements qu'ont connus ces deux pays en 2021.

Répartition de l'APD bilatérale 2021 par aire géographique (hors aide aux réfugiés)



L'aide des collectivités reste **dirigée à 45% vers les pays prioritaires de l'aide française identifiés par le CICID\*** (Comité interministériel de la coopération internationale et du développement), et à **15% vers ceux du Sahel** (8,1 M€ en 2021).

\*Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.



**L'intervention de type projet reste le type d'aide privilégié des collectivités territoriales françaises**

**Les projets représentent 50% de l'aide des collectivités** (léger recul de 5% par rapport à 2020). Les échanges d'experts subissant encore les stigmates de la crise pandémique ont, cette année encore, baissé significativement (-28%). Ils ne représentent plus que 15% de l'aide des collectivités (contre 21% en 2020). D'autres modes d'action s'imposent de plus en plus :

- l'appui aux ONG et associations ;
- la sensibilisation au développement en France ;
- l'aide humanitaire.

**Focus : pérennité et augmentation du soutien aux étudiants étrangers**

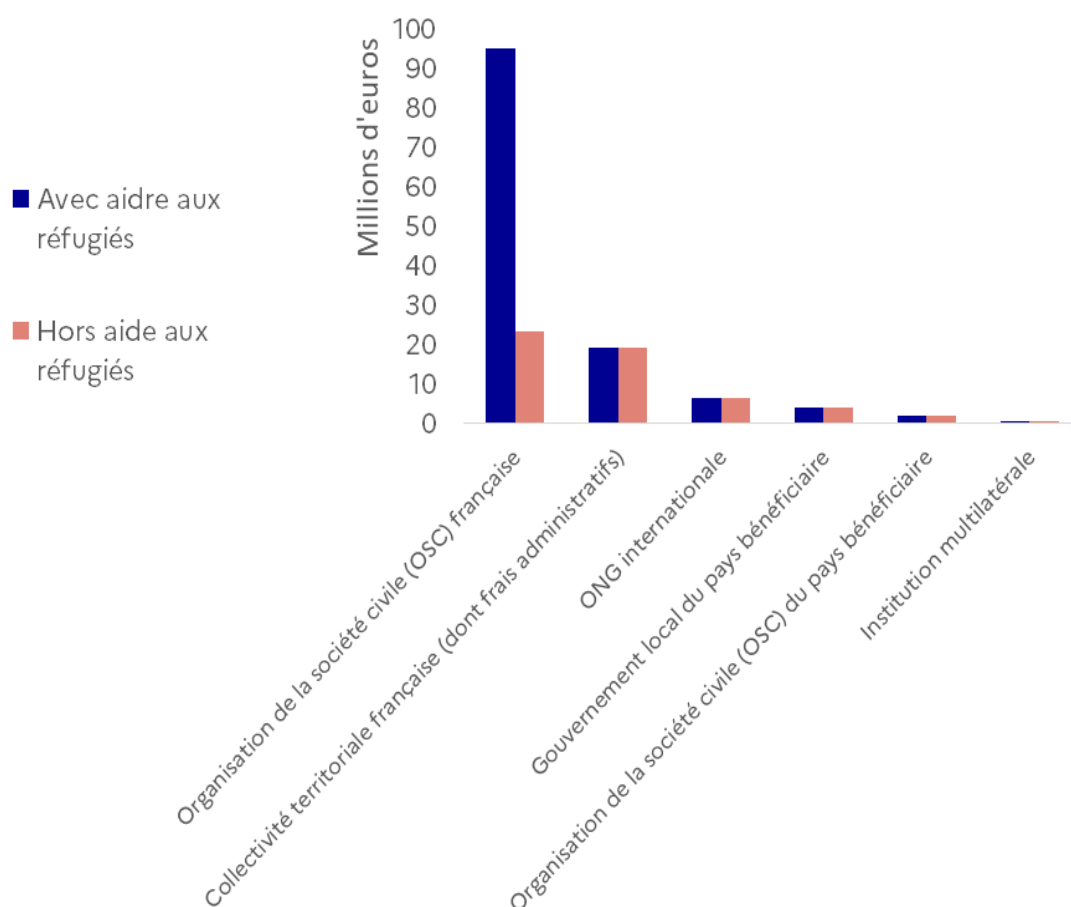
Cette année encore, la hausse du soutien aux étudiants étrangers se confirme (+25%). Il atteint pour la première fois 436 000 €.

## Focus : l'aide humanitaire des collectivités territoriales se maintient à un niveau élevé

L'aide humanitaire reste élevée suite à sa forte croissance l'an dernier (5% de l'aide en 2021 contre 3% en 2019) : elle est **particulièrement tournée vers Haïti, l'Irak, la Tunisie et l'Arménie** qui concentrent à eux seuls près de **1,5 million d'euros** de l'aide humanitaire des collectivités (**sur 2,7 M€ au total**).

Le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, Paris, le conseil régional d'Ile-de-France, Marseille, le conseil départemental de Seine-Saint-Denis ainsi que le conseil régional de Bretagne sont les collectivités ayant le plus contribué à cette aide humanitaire (elles représentent environ 60% de l'aide humanitaire des collectivités).

Répartition de l'APD 2021 par canal d'acheminement



### Nouveauté : un portail d'accès unique aux données de l'APD française

Conformément à la loi de programmation n°2021-1031 du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, une **base de données ouvertes**, regroupant toutes les informations relatives à l'aide publique au développement de la France, notamment les **données de l'aide des collectivités territoriales (pour les consulter, filtrer par coopération décentralisée)** est désormais disponible :

[data.aide-developpement.gouv.fr](https://data.aide-developpement.gouv.fr)

Portail des données de l'aide publique au développement de la France



Plus de 100 M€ d'aide marquée par les collectivités territoriales sur les objectifs de développement durable (ODD) en 2021

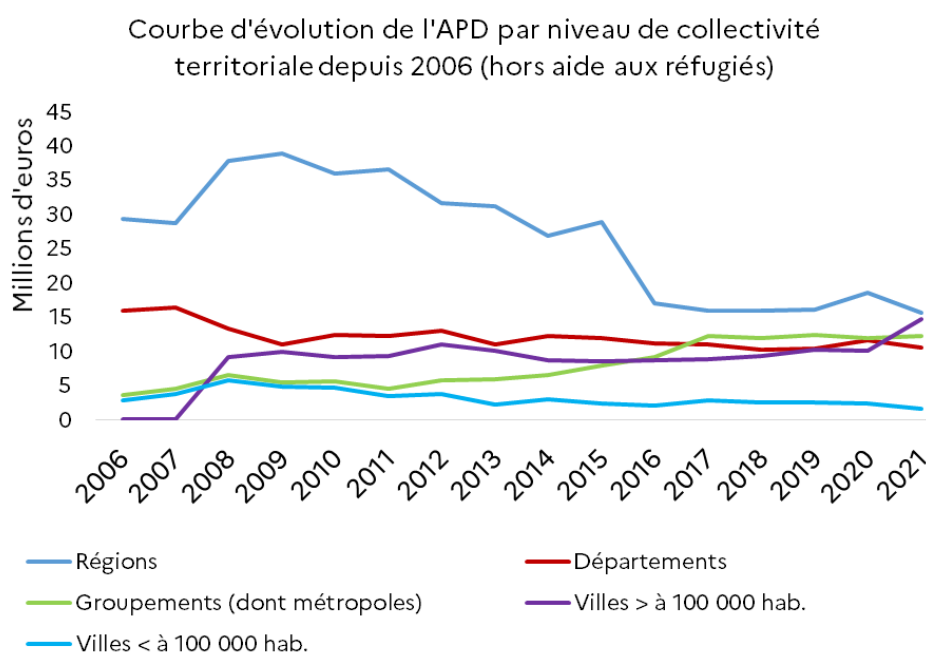
Volumes ciblant en premier lieu l'ODD :



Une aide de plus en plus tirée par les communes de plus de 100 000 habitants et les groupements de collectivités

L'APD des communes de plus de 100 000 habitants et des groupements est en hausse cette année (respectivement +46% et +3%). A l'inverse, les régions, départements et surtout les villes de moins de 100 000 habitants accusent une baisse notable par rapport à 2020 (respectivement -16%, -10% et -32%). **Les régions restent toutefois les collectivités contribuant le plus**, avec 29% de la part de l'APD de toutes les collectivités.

Les collectivités ayant le plus contribué sont la ville de Paris, le Service Public de l'Assainissement francilien (SIAAP), les conseils régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Nouvelle-Aquitaine, le conseil départemental des Hauts de Seine et le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France.

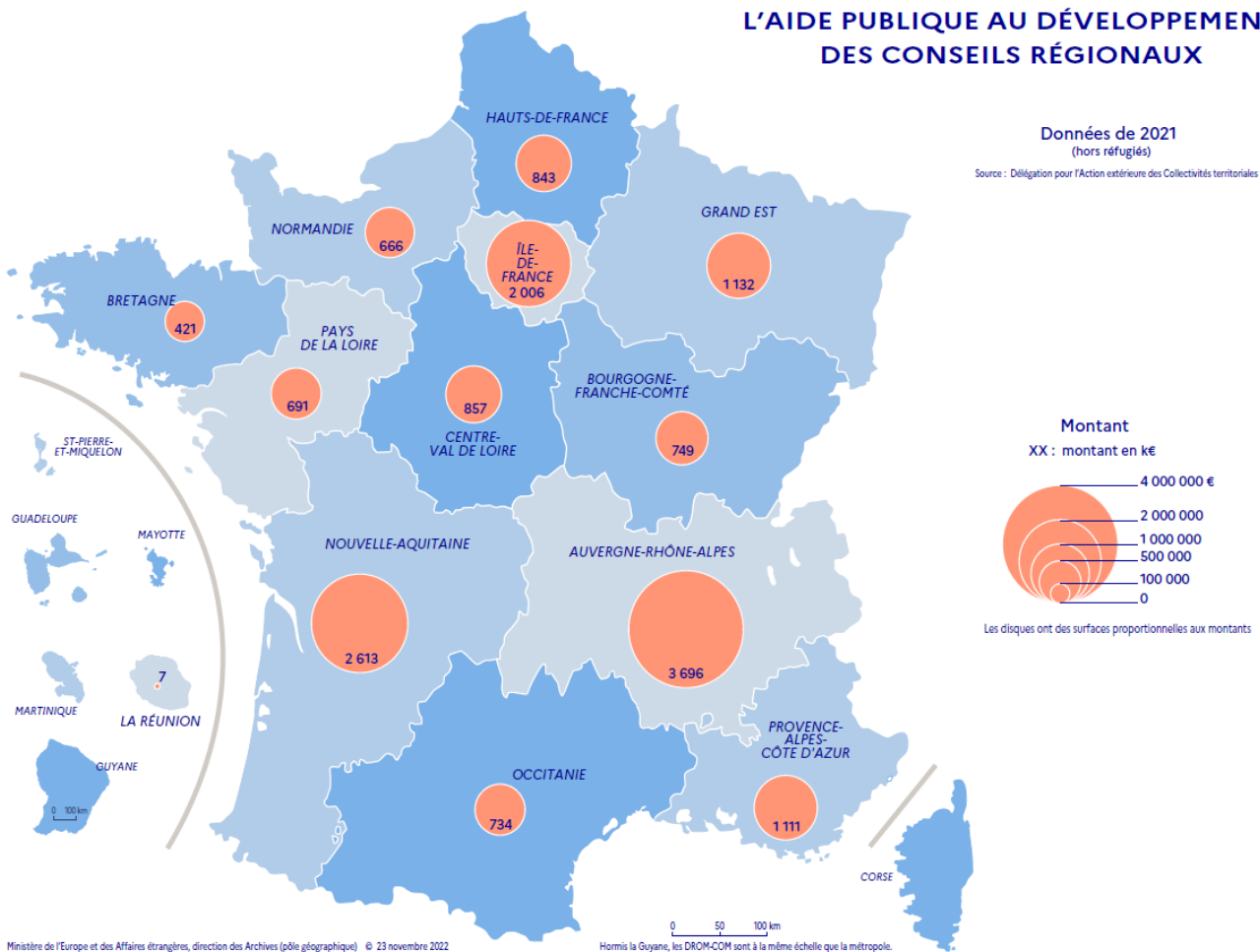


## Cartes de France de l'APD des collectivités territoriales par niveau

### L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DES CONSEILS RÉGIONAUX

Données de 2021  
(hors réfugiés)

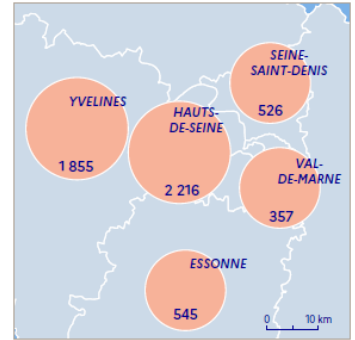
Source : Délégation pour l'Action extérieure des Collectivités territoriales



## L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

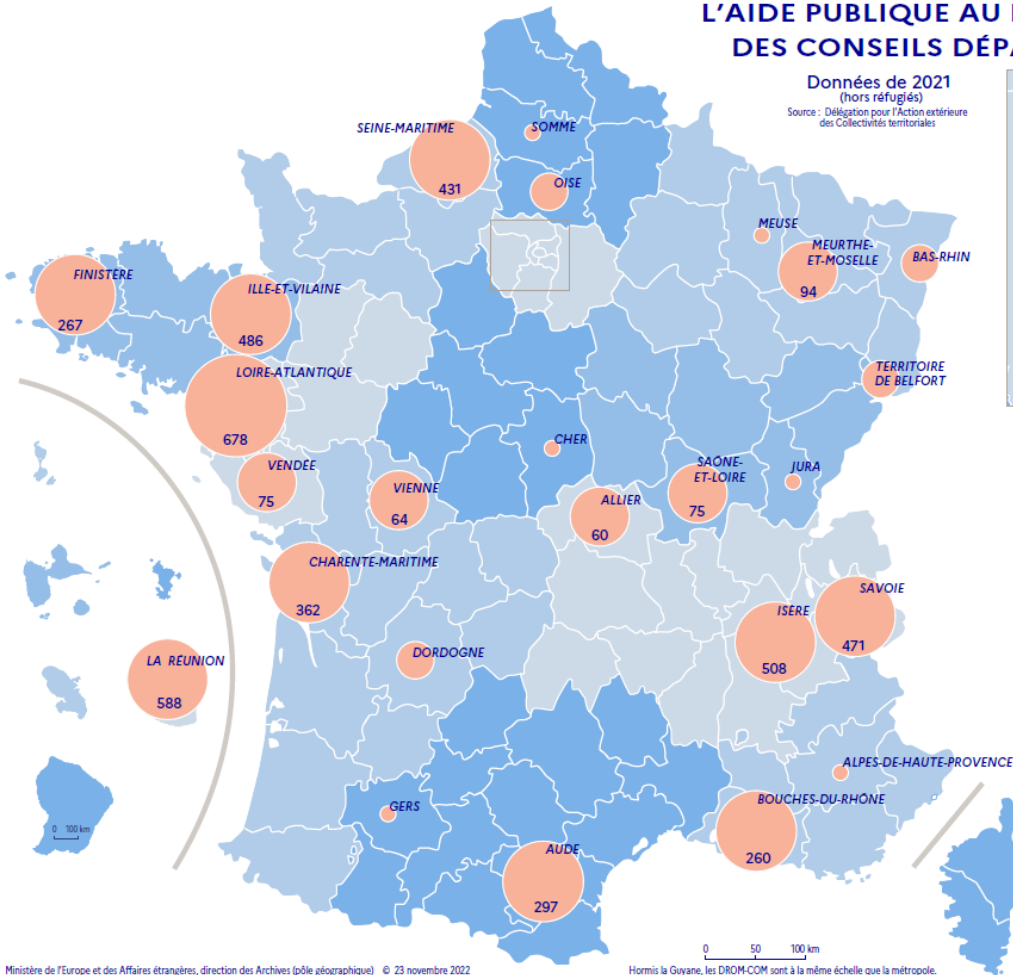
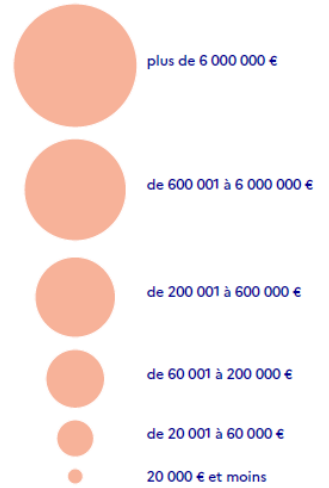
Données de 2021  
(hors réfugiés)

Source : Délégation pour l'Action extérieure  
des Collectivités territoriales



XX : montant en k€ (de plus de 60 k€)

Montant, par catégorie



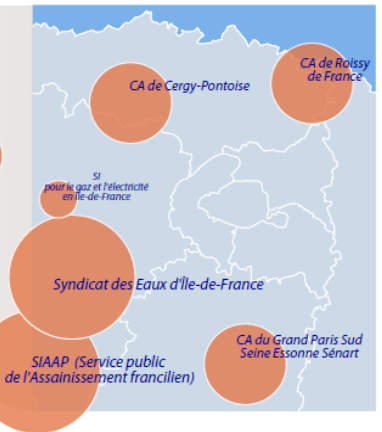
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives (pôle géographique) © 23 novembre 2022

Hormis la Guyane, les DROM-COM sont à la même échelle que la métropole.

## L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DES GROUPEMENTS DE COLLECTIVITÉS

Données de 2021  
(hors réfugiés)

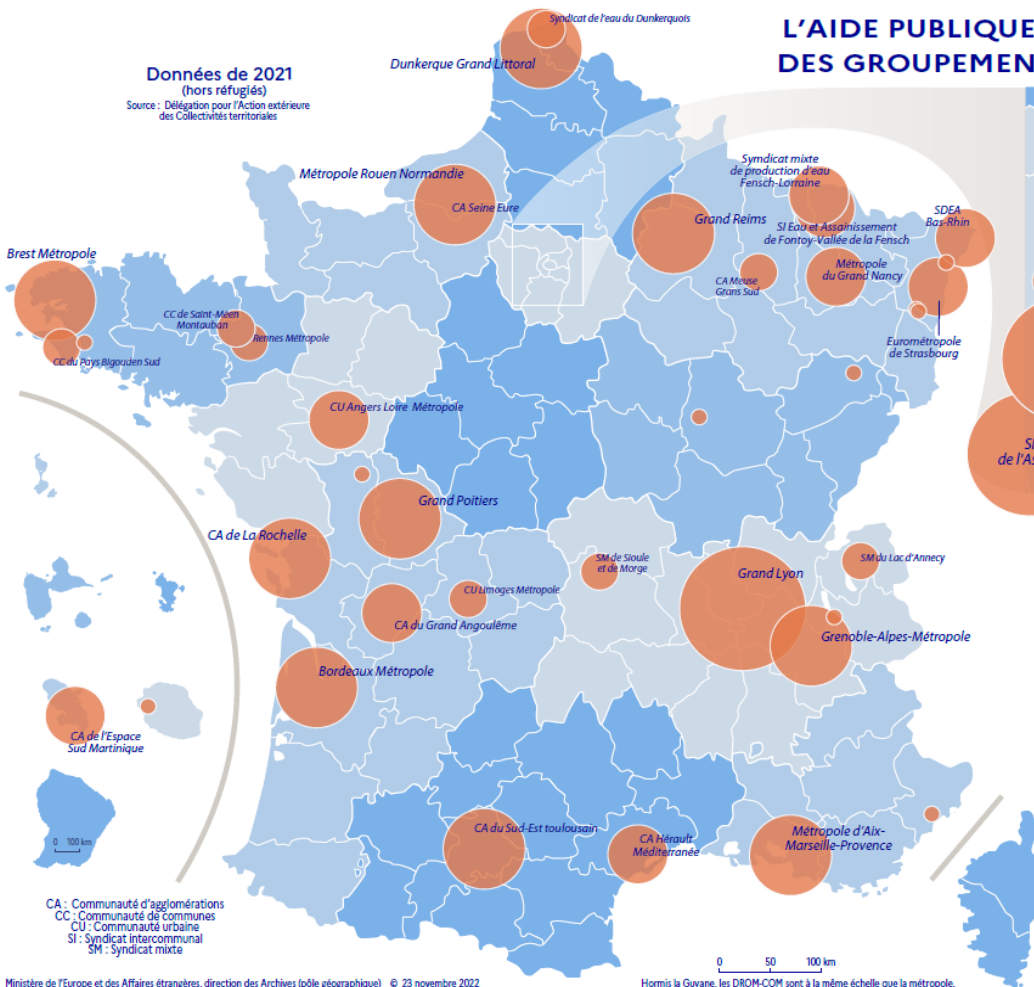
Source : Délégation pour l'Action extérieure  
des Collectivités territoriales



Montant, par catégorie



Les noms des contributeurs de plus de 10 000 € sont indiqués.



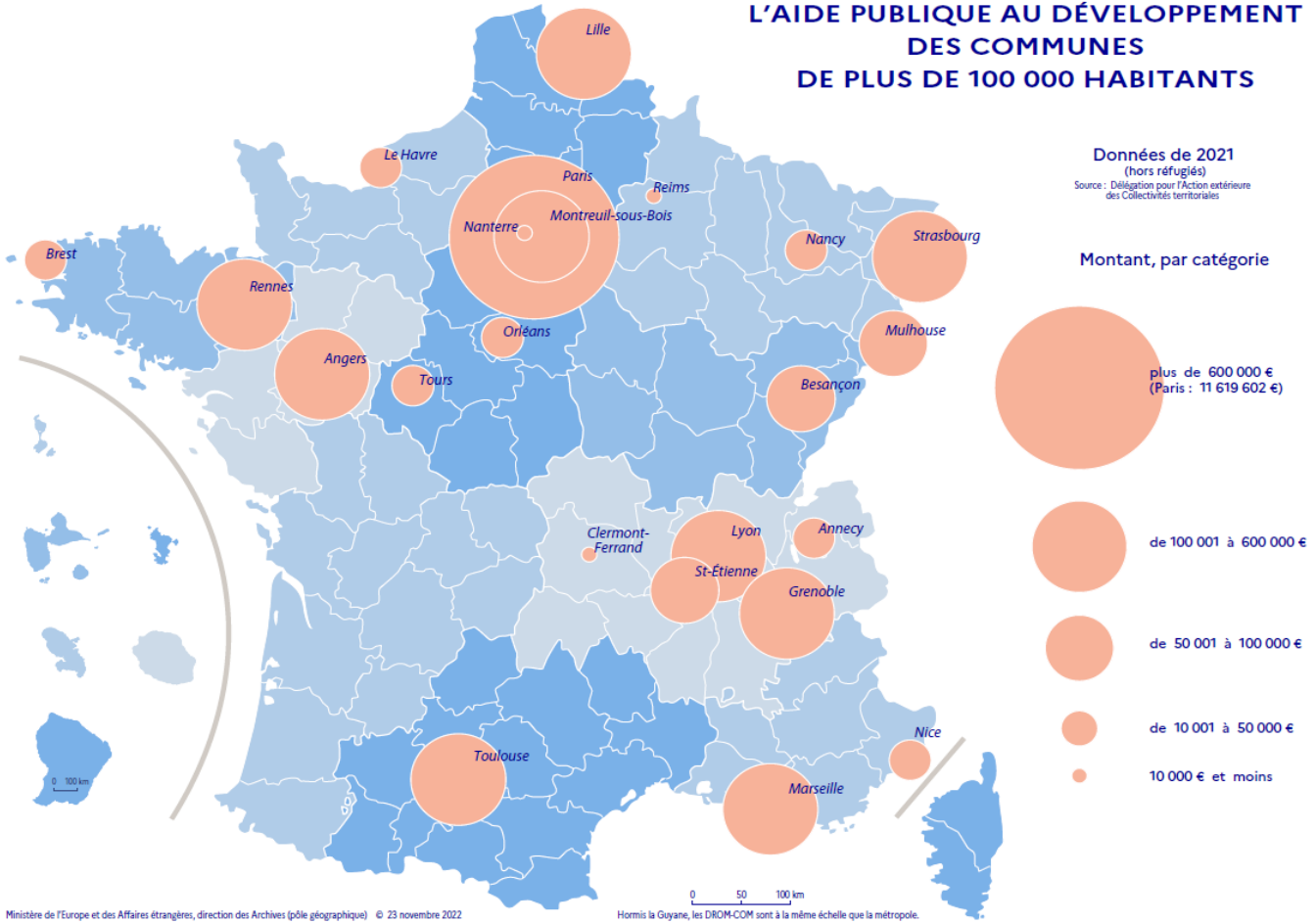
CA : Communauté d'agglomérations  
CC : Communauté de communes  
CU : Communauté urbaine  
SI : Syndicat intercommunal  
SM : Syndicat mixte

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives (pôle géographique) © 23 novembre 2022

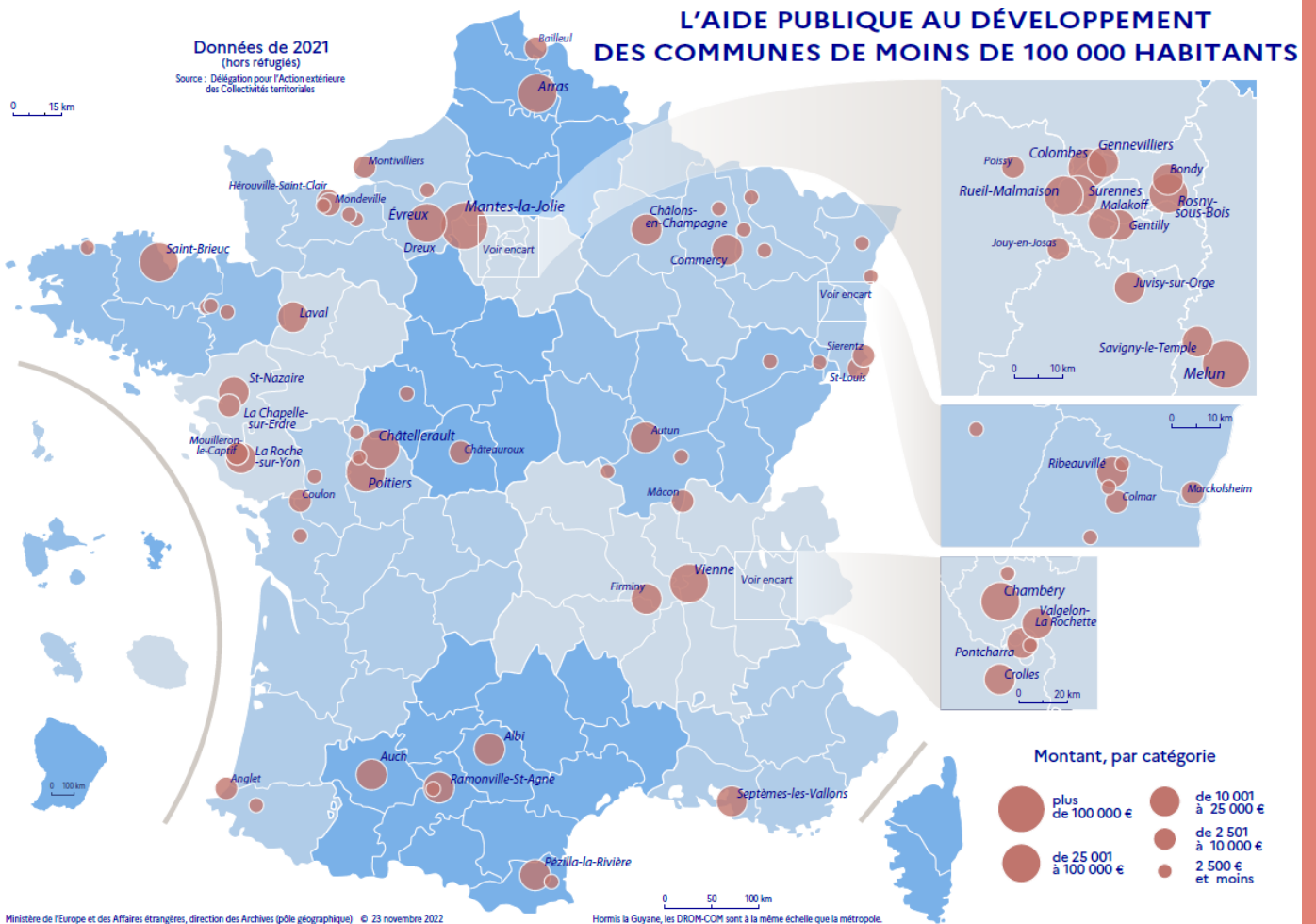
Hormis la Guyane, les DROM-COM sont à la même échelle que la métropole.



## L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES DE PLUS DE 100 000 HABITANTS



## L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES DE MOINS DE 100 000 HABITANTS



## Déclarer son APD à l'occasion de la campagne annuelle



La France est le cinquième contributeur mondial d'aide publique au développement (APD). **Les collectivités territoriales françaises contribuent à cette aide et leurs actions viennent renforcer les effets de l'APD française :**

- en permettant à l'APD de se diffuser dans les territoires de nombreux pays partenaires. En 2021, 85 pays étaient concernés par l'APD des collectivités françaises ;
- en couplant l'APD à d'autres projets non-éligibles à l'APD mais complémentaires, tels que des projets culturels, d'échanges de jeunes, d'accompagnement et de promotion des entreprises, etc ;
- en facilitant la reconnaissance des autorités locales et régionales comme des acteurs pivots pour le développement inclusif de tous les territoires d'un pays.

Chaque année, les collectivités territoriales françaises et leurs groupements doivent déclarer leur contribution à l'APD, (article L. 1115-6 du Code général des collectivités territoriales), sur le site [www.cncd.fr](http://www.cncd.fr). Ces données sont ensuite prises en compte dans l'APD de la France et figurent dans le rapport annuel du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

## Commission nationale de la coopération décentralisée

Instituée par la loi du 6 février 1992, la CNCD rassemble à parité les représentants de 8 associations nationales de collectivités locales, des ministères concernés par l'action extérieure des collectivités territoriales et de six opérateurs du MEAE.

Elle peut formuler toutes propositions visant à améliorer et renforcer les modalités d'exercice de l'action extérieure des collectivités territoriales.

Son secrétariat général est assuré par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



---

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales

57 boulevard des Invalides

75007 PARIS

[diplomatie.gouv.fr/cncd](https://diplomatie.gouv.fr/cncd)

01 43 17 62 64 | [secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr](mailto:secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr)

[@CNCD\\_Fr](https://twitter.com/CNCD_Fr) | [CNCD\\_Fr](https://www.youtube.com/channel/UC...)



Réalisation : Axel Raphalen • Crédits photographiques : © MEAE/Fabienne Douce